



# « Centre Equestre *LES ALLEES CAVALIERES* »

54 boulevard de la Croix Saint-Martin

21800 QUETIGNY

☎ / : 03.80.46.22.28

[ce.alleescavalieres@wanadoo.fr](mailto:ce.alleescavalieres@wanadoo.fr)

[www.alleescavalieres.fr](http://www.alleescavalieres.fr)

## TARIFS 2024 - 2025

Moyens de paiement acceptés : espèces, chèques.

### **1 / DROIT ANNUEL D'ENSEIGNEMENT & LICENCE**

Le droit annuel d'enseignement permet aux cavaliers de pratiquer l'équitation tout au long de l'année. La licence est l'adhésion à la fédération comprenant également une assurance. Ils sont à régler dès la rentrée scolaire avec votre forfait trimestriel. **Le droit annuel est non remboursable en cas de départ en cours d'année.**

Le droit annuel d'enseignement passe à ½ tarif de la catégorie concernée à compter du 1<sup>er</sup> Mars.

#### **Droit annuel d'enseignement :**

Adultes	Enfants, Scolaires & Etudiants	Passeport-loisirs Quetigny
95 €	88 €	84 €

#### **Droit annuel d'enseignement « famille » :**

Réduction de 20 % sur l'inscription la plus faible d'un second membre d'une même famille (parents/enfants).

#### **Licence fédérale & validation des galops :**

Licence fédérale :

- Cavaliers nés en 2007 et après : 25 €
- Cavaliers nés en 2006 et avant : 36 €
- Gestion de licence : 5 €

Validation des galops :

- 20 € par examen réussi

### **2 / TARIFS DE MONTE**

#### **Forfait « découverte » : 69 €**

Ce forfait de 3 cours non renouvelable permet la découverte de l'équitation et son environnement (pour adulte et enfant) sans droit annuel d'enseignement.

#### **Forfaits trimestriels :**

Les reprises sont dispensées par un système de forfait trimestriel calculé à raison d'un cours hebdomadaire hors période de vacances scolaires. **Les leçons non décommandées 24 heures à l'avance restent acquises au centre équestre.** Tout cours non pris à l'intérieur de la période trimestrielle n'est pas remboursable ; seuls les cours non pris faisant l'objet d'un empêchement médical peuvent donner lieu à report ou remboursement sur le trimestre suivant.

Catégories	1 <sup>er</sup> trimestre 02/09 au 21/12 14 cours	2 <sup>ème</sup> trimestre 06/01 au 19/04 13 cours	3 <sup>ème</sup> trimestre 05/05 au 05/07 9 cours	Cours Supplémentaire
Adultes	315 €	292 €	203 €	21 €
Enfants Scolaires Etudiants	280 €	260 €	180 €	19 €
Passeport-Loisirs Quetigny	266 €	247 €	171 €	18 €
Initiation 3 à 5 ans cours de 45 minutes	252 €	234 €	162 €	17 €
Cheval Attitré	364 €	338 €	234 €	25 €

- **Frais d'enregistrements trimestriels : 50 €.** Ces frais annuels sont ajoutés au règlement des forfaits trimestriels lorsque que ces derniers ne sont pas réglés en début d'année et débités au début de chaque trimestre.

- Le paiement en plusieurs fois est sans frais.



## Leçons à la carte :

→ Leçon de passage en cours collectif :	31 €
→ Leçon particulière avec équidé du centre :	70 €
→ Leçon particulière avec équidé de propriétaire :	60 €
→ Carte annuelle de 10 leçons en cours collectif :	250 €

## 1/2 Pension & Forfait Compétition : 258 € ttc / mois

<b>Partager sa passion avec son équidé préféré ou/et sortir en compétition :</b>	
→ une séance de monte libre (une heure hebdomadaire hors vacances scolaires ou trois heures hebdomadaires pendant les vacances scolaires)	
→ encadrement de deux heures de reprise hebdomadaires hors vacances scolaires.	

## Stages pendant les vacances scolaires :

Consulter la plaquette des stages dans les écuries ou sur le site internet
--

## 3 / PENSIONS

<b>→ Pension mensuelle en boxe (cheval ou poney) : 470 €</b>	
Hébergement sur litière paille, foin matin et soir ; possibilité de litière copeaux avec supplément. Avantages divers accordés au propriétaire :	
➤ 1 sortie en liberté ou marcheur hebdomadaire ;	
➤ accès libre au propriétaire et son équidé à 2 reprises hebdomadaires et au-delà réduction de 50 % sur catégorie tarifaire ; réduction de 25 % sur les stages.	
<b>→ Pension mensuelle en boxe/paddock (cheval ou poney) :</b>	<b>boxe/paddock : 380 €</b>
➤ 6 sorties hebdomadaires au paddock	
<b>→ Convention de mise à disposition contre hébergement</b>	
➤ Compensation entre le prix de pension et l'utilisation de l'équidé par le centre (pour plus de renseignements adressez-vous au bureau).	

## 4 / TRAVAIL & SERVICES ANNEXES

→ Sortie en liberté de l'équidé :	6 €
→ Travail (monté ou en main) d'équidé de propriétaires :	45 € la séance
Forfait mensuel possible en fonction de la demande	

**Pour tous renseignements complémentaires, contacter Eric ou Marie-Laure**

Le Centre Equestre se réserve le droit de modifier ses tarifs en cours d'année.

SARL au capital de 23 700 € - RCS DIJON B 478.484.603  
N°TVA intracommunautaire FR.00478.484.603  
Règlement par chèque bancaire accepté – Paiement par CB non accepté  
F.F.E. n°2180001 – APE 9329Z

